



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réserve citoyenne de l'éducation nationale

Question écrite n° 35331

Texte de la question

M. Ludovic Mendes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la réserve citoyenne de l'éducation nationale. Cette réserve donne la possibilité à des acteurs de la société civile de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'école, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires. Cette transmission est d'autant plus essentielle que ces valeurs sont remises en question par des minorités qui n'adhèrent plus au projet républicain. Toutefois, M. le député constate que l'utilisation de cette réserve n'est pas effective. Il demande des précisions au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports quant à l'utilisation de la réserve citoyenne. Combien de bénévoles ont été déployés dans les établissements scolaires en 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ? Il lui demande aussi quel rôle il envisage pour la réserve citoyenne de l'éducation nationale pour les prochaines années.

Texte de la réponse

Créée par la circulaire n° 2015-077 du 12 mai 2015, la réserve citoyenne de l'éducation nationale (RCEN) bénéficie, depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, d'un fondement législatif (article L. 911-6-1 du code de l'éducation). Elle permet, à toute personne qui le souhaite, de contribuer à la transmission des valeurs de la République dans les établissements du premier et du second degrés, mais également dans le cadre des activités périscolaires. Aujourd'hui, la RCEN comptabilise plus de 6 600 réservistes répartis en 40 % de femmes et 60 % d'hommes. Parmi eux, 70 % souhaitent intervenir sur la thématique « valeurs de la République » et 35 % sur le thème « relations avec le monde professionnel ». Les académies continuent de se saisir de ce dispositif en s'appuyant sur un nombre toujours croissant de bénévoles. À titre d'exemple, l'académie de Lille a renseigné plus de 1 200 comptes rendus d'intervention. Ainsi, et ce malgré la situation sanitaire exceptionnelle, les remontées quantitatives et qualitatives témoignent de la présence active, au sein de la RCEN, d'un vivier d'acteurs mobilisable et mobilisé, permettant de continuer d'appuyer de nombreux projets éducatifs et de transmettre les valeurs de la République.

Données clés

Auteur : [M. Ludovic Mendes](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35331

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 décembre 2020](#), page 9669

Réponse publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1172